
[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

III - Pay to fly

Le Président du National expose le sujet. Cet été, suite aux accidents aériens, les médias se sont intéressés aux problématiques sécurité des vols. Ils ont ainsi découvert que certains pilotes en étaient réduits à payer pour voler. Deux jeunes pilotes ont creusé de près ce dossier (dont l'un est notre RS représentant les stagiaires) et l'un d'entre eux voudrait communiquer sur la question et faire avancer les choses en lançant une pétition. Au passage, il est signalé un reportage dans le cadre de l'émission « Complément d'enquête », qui passera à la télévision jeudi soir, et qui abordera cet aspect.



Y. Floc'h indique qu'il existe plusieurs reportages, dont l'un très intéressant réalisé en Suisse. Il suggère de mettre un lien sur notre site pointant sur cette vidéo. Il considère que la Cometec devrait réfléchir au sujet et nous communiquer des arguments techniques. Le Président du National précise que ces éléments techniques ont effectivement été demandés à la Cometec lors de la dernière réunion du mardi 2 septembre.

M. Janot note que cette problématique est moins développée en France que dans d'autres pays. Quelles actions l'ECA mène-t-elle à ce propos ?

Le Président du National confirme qu'en France, on rencontre peu cette situation alors qu'elle est fréquente par

exemple au Maghreb. Il attendait d'en avoir parlé en Conseil pour se tourner vers l'ECA et voir si ce sujet pouvait être abordé dans le groupe de travail traitant des « contract pilots ». Au-delà de ça, il n'est pas aisé d'obtenir des informations sur cette dérive car il faudrait qu'une ou des personnes concernées acceptent d'en parler et d'aller en justice... mais cela les mettrait dans une situation délicate et risquerait de les empêcher de travailler. Il n'est donc pas simple de trouver des volontaires. Ce que l'on peut voir également, ce sont des entreprises qui font payer très cher la QT, ce qui revient un peu au même.

T. Oriol souligne l'impact social de cette concurrence déloyale. Par ailleurs, le fait

d'avoir des pilotes en Pay To fly qui survolent la France pose selon lui des problèmes de sécurité.

 [Redacted text block containing multiple lines of blacked-out content]

